

I. LA PRÉPARATION DE L'ÉPREUVE

① Partir à point

Pour réussir l'épreuve orale, il ne suffit pas d'avoir de l'aplomb et des idées générales sur tout. Un jury d'entretien attend le respect d'une méthodologie ainsi que des connaissances et des idées précises, dans l'exposé comme dans les réponses aux questions.

Vous ne devez surtout pas attendre la proclamation des résultats d'admissibilité pour commencer la préparation de l'oral. C'est dès la tenue des épreuves écrites que, après quelques jours de repos, vous devez vous remettre au travail.

Souvenez-vous de la fable de La Fontaine et préférez la tortue au lièvre : la préparation de l'oral s'apparente plus à un marathon qu'à un sprint. Elle ne saurait se réduire à la lecture hâtive voire fébrile d'un ouvrage dans les jours – voire dans les nuits ! – précédant l'épreuve. Il est particulièrement important d'assimiler la méthodologie, même si elle est proche de celle de l'écrit de culture générale, et surtout de la mettre régulièrement en pratique sur des sujets d'annales.

② Une tête bien faite, mais aussi bien pleine

Nombreux sont donc les candidats qui se persuadent que, pour réussir l'entretien avec le jury, il suffit de posséder un peu d'aisance dans l'expression et des idées générales sur tout. Certaines formules fameuses paraissent au demeurant favoriser et légitimer leur paresse.

Ainsi, selon un pédagogue japonais copié par André Malraux, « la culture, c'est ce qui demeure dans l'homme lorsqu'il a tout oublié » ! Quant à Montaigne, il rêve dans ses *Essais* à une éducation qui ferait non pas des têtes bien pleines, dans lesquelles les connaissances sont versées comme « dans un entonnoir », mais des têtes bien faites.

Ces pensées possèdent sans doute une grande part de vérité... en dehors des concours d'entrée en école d'AS/AP ! En effet, l'entretien exige toujours l'exploitation de références, de faits, d'arguments variés, précis et exacts. En aucun cas, un exposé de culture générale ne peut se

réduire à une collection d'idées générales, ni *a fortiori* à une causerie du type Café du commerce.

L'épreuve orale vise en effet à apprécier la maîtrise d'une « culture sanitaire et sociale » dont aucun texte ne définit le contenu. Ce travail préalable de révision et d'acquisition des connaissances peut paraître indéfini, puisqu'il n'existe pas de programme qu'on puisse étudier de façon exhaustive. Heureusement pour vous, il se confond avec celui effectué pour préparer la première partie de l'écrit de culture générale. À vous de relire régulièrement vos fiches pour en entretenir le souvenir.

③ De la discipline

Le travail de préparation doit être raisonné et méthodique. Il ne sert à rien de multiplier les lectures, de dévorer la presse, de jeter le dernier essai de Bernard Debré ou de David Servan-Schreiber pour se saisir du nouvel opuscule de Jacques Attali, de survoler une monumentale histoire de la médecine ou de la pensée sociale au XX^e siècle, de s'obliger chaque jour à lire le journal *Le Monde* de la première à la dernière ligne... La dispersion constitue un piège à éviter absolument. De même, il ne sert à rien d'accumuler des photocopies qui ne seront pas véritablement étudiées.

Dans le même ordre d'idées, le candidat doit suivre un programme et trouver un **rythme de travail**. Il paraît ainsi raisonnable de consacrer 8 heures par jour à la culture générale dans les quelques semaines de préparation de l'oral. Si cela vous semble beaucoup, consolez-vous en pensant à l'emploi du temps de vos vacances !

Enfin, une journée de révision doit toujours s'achever par une **heure de... révision** ! Relisez rapidement les passages surlignés des textes du jour. Notez-en le plan sur des fiches. Consignez les définitions nouvelles dans un répertoire.

④ Un ouvrage de A à Z

Pour l'oral comme pour l'écrit, il faut commencer par exploiter un **ouvrage de référence**, choisi en raison de son intérêt pour l'épreuve, mais aussi parce que sa longueur et son niveau rendent possible une étude exhaustive. Cet ouvrage, il faut le lire, le relire, l'annoter, le surligner – il faut l'assimiler de la première à la dernière page.

*Ainsi, vous trouverez toutes les connaissances requises dans **trois ouvrages** dont les thèmes, également répartis entre les deux domaines sanitaire et social, ont été dégagés des sujets de concours :*

► *Philippe-Jean Quillien (coord.), La Culture sanitaire et sociale en 70 fiches, Ellipses (Réussir Santé / Social), 2008, 576 p., ou, pour les plus pressés, Abrégé de culture sanitaire et sociale, Ellipses (Réussir Santé / Social), 2007, 360 p. ;*

► *Danielle Vilchien, Tout savoir sur les questions sanitaires et sociales, Ellipses (Objectif Santé / Social), 2010, 206 p.*

⑤ Vivent les newsletters !

Tout autant que la dispersion, il faut éviter la fermeture.

Votre ouvrage de référence ne doit pas constituer votre unique bagage. Depuis sa publication, des événements se sont inévitablement produits, qui confortent, nuancent ou contredisent certaines de ses analyses. De toute façon, celles-ci peuvent être éclairées sous d'autres jours.

Cet effort d'ouverture à la diversité et à l'actualité doit se faire en lisant des textes relativement courts.

Vous devez donc vous efforcer de suivre l'actualité sanitaire et sociale qui souvent inspire aux examinateurs des questions. Dans cet objectif, **Internet** se montre un instrument irremplaçable.

Vous trouverez ainsi le plus grand profit à visiter régulièrement le site des ministères compétents en matière sanitaire et sociale et, le cas échéant, à vous abonner à leur lettre d'actualité.

Ces sites proposent en effet des rubriques « Actualités », « Dossiers », etc., qui permettent de suivre l'évolution de l'actualité sanitaire et sociale au moyen de documents gratuitement proposés, clairement rédigés et régulièrement actualisés.

SITES MINISTÉRIELS

Ministère du travail, de l'emploi et de la santé :

www.sante-sports.gouv.fr www.tabac.gouv.fr
www.lhopitalabesoindevous.fr www.info-depression.fr
www.etatsgenerauxdelabioethique.fr www.santesport.gouv.fr

Ministère des solidarités et de la cohésion sociale :

www.travail-solidarite.gouv.fr www.handicap.gouv.fr
www.personnes-agees.gouv.fr www.femmes-egalite.gouv.fr

Même si les informations sont parfois moins fiables, les sites professionnels se montrent également très utiles pour suivre l'actualité des questions infirmières et, plus généralement, des dossiers sanitaires et sociaux. En effet, le candidat doit posséder des notions générales sur la formation et le métier d'AS/AP. La visite de ces sites n'exclut pas la lecture de revues professionnelles telles que *L'Aide-soignante*.

SITES PROFESSIONNELS

- **www.aide-soignant.com, www.fnaas.asso.fr :** deux sites consacrés à la profession d'aide-soignant.
- **www.asso-anap.net :** site consacré à la profession d'auxiliaire de puériculture.
- **www.infirmiers.com :** « le site de la profession infirmière ».
- **www.cadredesante.com/spip :** « le site de la profession cadre de santé ».
- **www.aphp.fr :** le site d'Assistance publique – Hôpitaux de Paris.

Visitez régulièrement le site Internet d'un quotidien (*Le Monde*, *Libération* ou *Le Figaro*) ou, mieux encore, le **site Google Actualités** (www.google-actualites.fr : voir notamment les rubriques France et Santé) – afin de parcourir les titres des articles mis en ligne, de lire et éventuellement d'imprimer ceux qui paraissent mériter une étude. Cela est plus efficace que le support papier traditionnel avec les inévitables corvées de découpage d'articles qu'il entraîne.

⑥ Seul l'écrit reste

Il faut impérativement prendre conscience que toute lecture ne laissant pas de trace écrite se montre vaine. Trois semaines ou trois mois après l'avoir faite, il ne vous reste plus assez de matière pour nourrir des développements précis et argumentés.

Après avoir lu, surligné et annoté chaque document, vous devez passer à la **prise de notes**.

Par exemple, un article de presse contient rarement plus de deux ou trois idées exploitables le jour du concours. Prenez la peine de les résumer et, le cas échéant, de noter deux ou trois chiffres, dates, citations, etc., susceptibles de les étayer. Ce travail de réécriture favorise la mémorisation et l'appropriation des informations.

Avec les documents plus ambitieux, dégagez et notez leur plan détaillé.

Il est par ailleurs judicieux de noter dans un **répertoire** les définitions des notions que l'on rencontre dans les documents étudiés. Ces définitions sont en effet indispensables à la compréhension et au traitement des sujets.

Dans les jours précédant le concours, quand il devient trop tard pour entreprendre de longues lectures, vous lirez, relirez, apprendrez votre répertoire et toutes ces fiches que vous aurez progressivement rangées dans des **dossiers thématiques**.

Pour choisir les thèmes de vos dossiers, vous pouvez partir du plan de l'ouvrage de référence que vous étudiez.

Attention à éviter les intitulés trop étroits (« Famille » sera préféré à « Mariage ») ou trop larges (« La France »).

La constitution de 30 à 50 dossiers paraît un objectif raisonnable.

Sans doute, l'intérêt pour les thèmes d'actualité peut aussi se nourrir d'émissions de radio ou de télévision consacrées aux questions de santé ou aux débats de société, ou tout simplement du journal télévisé.

Mais, en l'absence de notes rédigées tout de suite après ces émissions, vous en aurez tout oublié quelques semaines ou mois plus tard. Et vous n'impressionnez pas les examinateurs en invoquant comme un argument d'autorité un propos tenu par un médecin dont vous avez oublié le nom lors d'une émission sur M6 il y a quatre ou cinq mois !

Donc, pour préparer le concours, rien ne peut remplacer la lecture.

Mais les textes peuvent être utilement complétés par des films par exemple. Dans le choix des références cinématographiques, le candidat doit bien sûr faire preuve d'un certain discernement et préférer les classiques à la dernière grande production américaine ou petite comédie à la française. Mais un mauvais film, s'il est vu par des millions de spectateurs, peut nourrir une réflexion.

7 Connais-toi toi-même

Lors de l'entretien, le candidat doit également s'attendre à des questions personnelles relevant d'un entretien d'embauche classique : études poursuivies, emplois exercés, motivations pour devenir aide-soignant ou auxiliaire de puériculture...

L'objectif n'est pas seulement d'apprécier les capacités intellectuelles et de sonder les motivations réelles, mais aussi de tester votre stabilité émotionnelle et de découvrir votre personnalité.

En revanche, les sujets d'ordre politique, religieux, syndical ou sexuel ne doivent pas être abordés.

Ces questions personnelles ne demandent évidemment aucune révision particulière.

Toutefois, dans les jours précédant l'entretien, le candidat préparera une **liste détaillée** des points forts de son *curriculum* ainsi que des motivations à mettre en valeur.

QUELQUES EXEMPLES DE QUESTIONS PERSONNELLES

- *Quelles études avez-vous faites ?*
- *Quelle est votre expérience professionnelle ?*
- *Travaillez-vous actuellement ? Si oui, quelles fonctions exercez-vous ?*
- *Depuis quand voulez-vous exercer ce métier ?*
- *Pourquoi vouloir devenir aide-soignant ou auxiliaire de puériculture ?*
- *Comment appréhendez-vous la formation ?*
- *Comment comptez-vous financer vos études ?*
- *Préférez-vous travailler dans la fonction publique ou dans le secteur privé ?*
- *Quelles sont, pour vous, les principales difficultés de ce métier ?*
- *Que représente pour vous le travail ?*
- *Que veut dire « responsable » pour vous ?*
- *Avez-vous envisagé de faire d'autres métiers ?*
- *Que faites-vous de votre temps libre ?*
- *Envisagez-vous de passer le concours d'entrée en IFSI ?*
- *En cas d'échec au concours, que ferez-vous ?*
- *Quelle est la dernière initiative importante que vous ayez prise, en dehors de l'inscription à ce concours ?*
- *Quel est votre principal défaut ?*
- *Quelle est votre principale qualité ?*
- *Quelles sont les valeurs sur lesquelles vous vous montrez intransigeant(e) ?*

⑧ Le curriculum parlé

Chaque candidat élaborera également le plan d'une présentation de son parcours personnel pour n'être pas pris de court si le jury lui demande de se présenter en deux ou trois minutes.

Voici une structure possible pour un « **curriculum** » oral de trois minutes. Devant le jury, le candidat doit veiller à marquer la structuration de ses développements au moyen des annonces et des rappels de plan (« Voilà quelle est ma formation scolaire. Je passe maintenant au deuxième point de ma présentation, à savoir mon expérience professionnelle. »).

*Les **trente premières secondes** permettent au candidat de se présenter : nom, prénom, âge, diplôme(s), activité professionnelle actuelle éventuellement.*

*Les **deux minutes suivantes** constituent le cœur du curriculum. Le candidat détaille les différentes étapes de son parcours scolaire et professionnel. L'ordre le plus pertinent est celui de la chronologie, en allant de l'expérience la plus ancienne à la plus récente. Le candidat doit aussi exposer les raisons pour lesquelles il veut devenir AS/AP. Les motivations seront présentées dans un ordre décroissant d'importance, en commençant par les principales afin de les mettre en valeur.*

Le candidat doit par ailleurs s'efforcer d'anticiper les questions que les points faibles de son curriculum ne manqueraient pas de soulever. Par exemple, il donnera les raisons pour lesquelles, malgré l'ancienneté de sa vocation, il a commencé sa vie professionnelle dans un secteur tout à fait différent.

*Les **trente dernières secondes** permettent d'élargir la perspective et de préparer la conclusion. Le candidat, qui vient de résumer sa vie passée, se projette dans l'avenir. Il peut aussi montrer que sa vocation est cohérente avec les autres facettes de sa personnalité et de sa vie, par exemple avec ses responsabilités extraprofessionnelles.*